



## RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

ADR - RID

**CHARGEMENT:** UN 1230, Méthanol

**Classification:** 3, II, FT1

336

1230

Methanex

### DESCRIPTION:

Liquide. Odeur d'alcool, faible et agréable. Produit commercial/brut: odeur irritante/piquante. Incolore. Soluble dans l'eau. Point d'éclair: 11°C.

### NATURE DU DANGER:

Facilement inflammable. Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Peut s'enflammer en contact avec une étincelle. Gaz/vapeur explosive à l'air dans limites d'explosivité. En cas d'échauffement: libération de gaz/vapeurs toxiques/corrosifs/combustibles formaldéhyde. Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

### PROTECTION INDIVIDUELLE:

Lunettes de protection, gants en matériau approprié, baudrier fluorescent, protection appropriée pour les pieds, vêtement de protection rudimentaire, lampe de poche, flacon rince-oeil avec eau propre. Appareil de protection respiratoire.

### MESURES D'ORDRE GÉNÉRAL que doit prendre le conducteur:

Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Disposer des signaux sur la route et prévenir les autres usagers et les passants. Informer le public du risque et lui conseiller de rester du côté du vent. Prévenir la police et les pompiers le plus tôt possible: TEL 112(\*).

### MESURES SUPPLÉMENTAIRES ET/OU SPÉCIALES que doit prendre le conducteur:

Boucher la fuite, couper l'alimentation, à condition que ceci puisse être fait sans risque. Endiguer le produit répandu, absorber le produit répandu dans un matériau absorbant p.ex. sable, terre.

### INCENDIE: Information pour le conducteur en cas d'incendie:

Les chauffeurs ne doivent pas intervenir en cas d'incendie impliquant la cargaison.

### PREMIERS SECOURS:

Après inhalation : emmener la victime à l'air frais.  
Après contact oculaire : rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.  
Après contact avec la peau: laver immédiatement/abondamment à l'eau/au savon.  
Après ingestion : rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau; consulter un médecin.

### Information complémentaire fournie par fabricant ou expéditeur:

#### Information pour les sapeurs-pompiers:

AGENTS D'EXTINCTION: De préférence: mousse résistant à l'alcool. Eau pulvérisée, poudre BC, acide carbonique. L'eau (jet PLEIN) est inefficace pour l'extinction. Refroidir citernes/fûts à l'eau pulvérisée/mettre à l'abri. Tenir compte des liquides d'extinction toxiques.

Expéditeur : Methanex, Waterloo (BELGIE)

(\*)= N'est valable que dans les pays de la CE

Rédigé par: Brandweer Informatiecentrum Gevaarlijke stoffen (BIG)  
Technische Schoolstraat 43A, B-2440 Geel (www.big.be)

ADR2007\FR\20080207  
ES\08-S0076\00\10029\2240

Attention: La réglementation nationale ou internationale relative au transport des marchandises dangereuses est susceptible d'être modifiée.  
Cette carte de sécurité ne pourra plus être utilisée après l'entrée en vigueur de telle modification.